

**Compte rendu du conseil d'école du mardi 7 Novembre à 18h00, école maternelle de  
St-Romans**

**Présent(e)s :**

GAITET Dominique :	directrice – professeure des écoles
BESCOND-OGIER Marie-Laure :	adjointe – professeure des écoles
BONNET Françoise :	adjointe – professeure des écoles
MICLO Damien :	adjoint mairie chargé des écoles
FLANDRIN Cécile	parent déléguée titulaire
BARNAVE Florian	parent déléguée titulaire
MARINIER Héléna	parent déléguée titulaire
ROYANNEZ Emilie	parent déléguée suppléante

**Excusé(e)s :**

AGNES Emmanuelle :	adjointe – professeure des écoles
CHOURREAU Gisèle :	adjointe mairie
GIRAUD Joanna	parent déléguée suppléante
MOSCA Alison	parent déléguée suppléante

**Ordre du jour :**

- Composition et rôle du conseil d'école
- Point sur la rentrée : effectifs, démarrage d'année et projets
- Sécurité
- Organisation des APC
- Evaluation d'école
- Adoption du règlement intérieur
- Aménagements et achats
- Questions diverses apportées éventuellement par les parents (si possible à l'avance).

**1 / Composition et rôle du conseil d'école :**

Le conseil d'école est composé des professeurs des écoles de chaque classe, des représentants des parents d'élèves, des DDEN, du maire et des élus municipaux. Il a pour rôle de mettre en débat et adopter le règlement intérieur, d'associer tous les partenaires à l'élaboration du projet d'école et d'organiser la semaine scolaire.

**2/Rentrée**

- Cette année, l'école accueille 69 enfants (24 PS, 31 MS, 14 GS ) ainsi qu'une nouvelle enseignante, Emmanuelle Agnès qui complète le 80 % de Marie-Laure Bescond-Ogier.

Pour démarrer, il y avait 70 enfants. Il a eu un départ au mois d'octobre.

Cette année, les effectifs n'ont pas permis de fonctionner en cycle pour chaque classe.

Il y a deux classes à 3 niveaux - les classes de Mmes Bonnet et Gaitet et une classe avec des PS /MS – la classe de Mmes Bescond-Ogier et Agnès.

	Petite section	Moyenne section	Grande section
Classe de Mme Gaitet	7	10	6
Classe de Mmes Bescond-Ogier et Agnès	11	12	
Classe de Mme Bonnet	6	10	6

Il y a 23 enfants dans chaque classe.

La directrice informe que l'année prochaine, suite à une décision ministérielle, il ne sera plus possible de fonctionner en cycle.

- Projets :

#### **Projet « Résidence d'auteur »**

Dans le cadre du projet d'école, les enseignantes se sont inscrites à un dispositif proposé par le ministère de l'Education Nationale en partenariat avec le CNL (centre national du livre) pour faire intervenir une autrice/illustratrice à l'école.

Ce projet sera l'occasion de découvrir l'univers d'un auteur, de développer l'intérêt et le plaisir des élèves pour les livres et la lecture, d'encourager la créativité des élèves .

Si le projet est accepté, l'autrice interviendra auprès des enfants au mois de mars.

#### **Projet « Danse »**

Une danseuse professionnelle interviendra auprès des enfants en mai juin.

Ce projet sera financé par le sou des écoles.

Une restitution est prévue pour fin juin lors de la kermesse.

#### **Bibliothèque**

Les classes se rendront 3 fois à la bibliothèque pour emprunter un livre.

Elles sont accueillies par Pascaline et Laëtitia, les bibliothécaires.

#### **Chorale**

Cela fait deux ans que les enseignantes ont mis en place une chorale d'école. Les enseignantes souhaitent poursuivre ce projet à partir de février.

#### **Autres projets**

- Spectacle de Noël avec la Chouette comédie, lundi 18 décembre à l'école maternelle
- Une sortie automne qui a eu lieu mardi matin 7 novembre
- « Ecole dans la forêt » : les enseignantes souhaiteraient organiser des sorties régulières dans la forêt. La mairie doit se renseigner pour trouver un terrain adéquat proche de l'école.

### **3/Sécurité**

#### **Exercices incendie et intrusion**

Un exercice incendie a été réalisé avec succès en septembre, 2 autres exercices auront lieu dans l'année.

Un exercice intrusion (menace imminente mais pas dans les locaux) a été réalisé. Le confinement se situe dans les dortoirs grâce à un « jeu des Sioux » pour les enfants

Un autre exercice pour risques majeurs (risques naturels, technologiques...) sera réalisé dans l'année.

### **4/Organisation Aide Pédagogique Complémentaire (APC)**

Cette aide est dédiée aux enfants ayant besoin d'un petit coup de pouce.

Mme Bonnet possède un crédit de 36h, Mme Bescond -Ogier un crédit de 27h et Mme Agnès un crédit de 9h. Le corps enseignant a déterminé d'utiliser ce temps entre 13h00 et 13h30 en aide individuelle ou en binôme à raison d'une fois par semaine par enfant repéré.

### **5/ Auto-évaluation d'école**

Elle a pour objectif d'analyser l'école dans sa globalité :

- elle s'intéresse à tous les domaines d'action, allant du temps proprement scolaire à l'organisation des services périscolaires
- elle est également l'occasion pour l'école d'exprimer ses préoccupations
- elle engage les enseignants, le personnel des collectivités travaillant dans l'école ainsi que les élèves et leurs parents

Un rapport rédigé par les enseignantes fera suite à cette analyse ainsi que la visite ,fin janvier, de l'équipe d'évaluateurs constituée d'un inspecteur de l'Education Nationale, d'un chef d'établissement, d'un conseiller pédagogique, d'un directeur d'école et d'un enseignant Référent aux Usages du Numérique.

### **6/ Adoption du règlement intérieur**

Le règlement intérieur qui sera transmis aux parents, est adopté à l'unanimité des présents.

### **7/ Aménagements et achats**

Les enseignantes remettront prochainement le devis à la mairie pour l'achat de matériel de motricité.

Pour le remplacement des façades vitrées des classes et de la salle de motricité, la mairie est en attente de devis.

Les travaux se feront par tranche.

### **7/ Questions diverses**

Les parents demandent à la mairie de sécuriser le parking « Est » de l'école.

Certaines personnes se garent le long de la route ce qui cache la visibilité pour la sortie en voiture du parking.

Ils souhaiteraient également la mise en place d'une rampe pour pouvoir accéder en poussette à ce même parking.

Pour l'instant, il faut emprunter la route ce qui est dangereux du fait de la circulation.

### **Levée de séance 19h30**

Le compte-rendu a été rédigé par l'équipe enseignante